

Vendredi 11 décembre 2015 – ARIGNAC

COMPTE-RENDU

Etaient présents :

Collège régional : Malika KOURDOUGHLI, Rolande SASSANO.

Collège départemental : André ROUCH.

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Louis BLAZY, Jeanne-Marie BARRE, Marc DUMONT, Jean-Claude COMMENGE, Robert ROUDIL, Jocelyne SOUM, Josyane BEAULIEU, Jean-Noël VIGNEAU, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Stéphane GRANIER, Patrice COMMENGE, Didier MAZERIES, Antoine RODRIGUEZ, Michel DEJEAN, Frédéric BONNEL, Marie-Christine DENAT-PINCE, Christine TOUGNE, Christiane ODON, Sophie ESTEULLE, Jean-Claude BAREILLE, Edmond FAUP, Gérard PIQUEMAL, Bernard CAVAILLE, Jean-Michel PICARD, Roland BERNIE.

Ont donné pouvoir :

Collège régional : Marc CARBALLIDO à Rolande SASSANO, Martin MALVY à Rolande SASSANO.

Collège départemental : Christine GASTON à André ROUCH, Henri NAYROU à André ROUCH.

Collège communal : Claude DUPUY à Josyane BEAULIEU, Antoine DUBURCQ à Jeanne-Marie BARRE, Jean-Michel GARINO à Gérard PIQUEMAL, Frédéric VIGNOLES à Christiane ODON, Claude TERON à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Georges POULET à Patricia QUINAT-RAYNAUD, Anne CAUBERE à Jocelyne SOUM, Jocelyne FERT à Jean-Claude BAREILLE, Claude PUJOL à Antoine RODRIGUEZ, Jacques BERTRAND à Bernard CAVAILLE, Nathalie AURIAC à Marie-Christine DENAT-PINCE, Catherine MERIOT à Marie-Christine DENAT-PINCE, Pierrette LAPEYRE à Christiane ODON, Pierre MIQUEU à Christine TOUGNE, Gisèle SOLER à Stéphane GARNIER,

Excusés ou absents :

Collège régional : Philippe CALLEJA, François CALVET.

Collège départemental : Alain BARI, Christine TEQUI, Eric DONZE.

Collège communal : Paul BEGOU, Jean Luc FERNANDEZ, Emily STOTER, Adeline MADUIT, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Maurice BACHELET, Alain DE LA CRUZ RUEDA, Jean-Claude DUBOIS, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN MAURETTE, Michel ANQUET, Yves GAREL, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Aurélie MIR, Arlette OURTEAU, Franck GINGER, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Michel BOUCHE, Claude AYNIE, Marie Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Nathalie DUPUY, Nicole LACAZE, Jean-Christophe DANDIEU, Cécile MENDOUZE, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Hervé CLAUSTRE, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Christian CARRERE, Enguerrand BORDEAU, Simon BAVARD, Wilm WIJNEN, Yves GREVIN, Jean-Louis ATTANE, Bernard DEFFARGES, Jean-Paul ROUQUIER, Thierry PORTET, Huguette TOURRET, Michèle COLIN, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIALHE, Rose BALAGUE, Francis ROIG, Raymond BERDOU, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPAIN, Galaad BONFILS, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Pierre BATAGLIERI, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélita SENTENAC, Yvan GROS, Michel LIMOGES, Monique RALUY, Sylvie DURAND, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Laurent BORDES, Jean-Louis ROGALLE, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Guy ENDRON, Jean-Charles THORRE, François MURILLO, Antoine DESDOIT, Guy PIQUEMAL, Thierry TOURNE, Fabrice BENETOUX, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Thierry TARIOL, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Jean-Michel HUET, Geneviève ARNAUD, Laurence LETURGIE, Arsène BARRBOSA, Damien BAREILLE, Colette ROMIER, Eliane JASPARD, Gabriel FAURE, Jacqueline MAURAN, Alain SERVAT, Pascale DEJEAN, Didier PEYROU, Roland MOLE.

Le Maire d'Arignac, Philippe PUJOL accueille l'assemblée. Il remercie le Syndicat mixte du Parc naturel régional pour sa venue sur la commune.

Le Président le remercie et propose de commencer la réunion par la signature des conventions « TEPCV ».

Luce RAMEIL rappelle le contexte. Dans le cadre du projet « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) : les communes et intercommunalités du PNR signent les conventions financières avec Ségolène ROYAL, pour le bénéfice des subventions.

Le PNR des Pyrénées Ariégeoises a été labellisé par Ségolène Royal parmi les premiers « Territoires à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) » sur la base d'un projet qui vise notamment à :

- accélérer la transition énergétique et l'adaptation aux changements climatiques dans le bâtiment et l'urbanisme ;
- accompagner les intercommunalités à devenir des TEPOS (Territoires à Energie POSitive) ;
- développer les démarches participatives pour favoriser l'éco-responsabilité.

Concrètement, cette opération a permis de proposer au financement de l'Etat et des autres financeurs 20 projets portés par 18 collectivités du PNR (communes, communautés de communes, communes associées, syndicat départemental des énergies) : travaux de rénovation énergétique de bâtiments communaux, travaux de rénovation énergétique de l'éclairage public avec le SDE 09, lancement de l'éco-défi des entreprises avec la Chambre de Métiers, achat d'un minibus au Gaz Naturel Véhicule, réalisation d'une étude d'opportunité d'une unité de méthanisation territoriale...

Les représentants des huit communes ou intercommunalités du PNR signent leurs conventions avec la Ministre de l'Ecologie dans le cadre de la démarche « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte » portée par le SMPNR et qui leur permet de bénéficier de subventions pour leurs projets de Transition Ecologique ou Energétique.

- Communauté de Communes de l'Arize, 8 000 € pour une étude d'opportunité d'une unité de méthanisation territoriale à l'échelle de la Communauté de Communes,
- Commune d'Arignac, 11 952 € pour la rénovation énergétique d'une bibliothèque et la réhabilitation de deux logements communaux sociaux,
- Commune de Campagne sur Arize, 5 539 € pour la rénovation énergétique de la Mairie,
- Commune de Dun, 41 000 € pour la rénovation énergétique de la salle d'animations,
- Commune de La Bastide de Sérou, 90 000 € pour la rénovation du village de vacances,
- Commune d'Orgibet, 5 342 € pour la rénovation de la Mairie,
- Commune de Saint-Paul de Jarrat, 15 345 € pour la rénovation énergétique de la salle des fêtes,
- Commune de Soulan, 5 298,13 € pour la rénovation énergétique de la Mairie.

Luce RAMEIL explique que début 2016, le SMPNR projette de signer avec l'ADEME un Contrat d'Objectifs Territoire Energie Climat (COTEC) afin de permettre la poursuite de son engagement dans une politique énergie/climat locale ambitieuse. L'élaboration de ce contrat a nécessité une étude de préfiguration préalable confiée à la SPL ARPE avec l'aide financière de l'ADEME.

Le profil énergie-climat du PNR mis à jour est le premier résultat de ce travail : le profil « énergie/climat » permet d'avoir une vision des enjeux du PNR en termes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques.

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 12 novembre 2015 à Caumont. A l'unanimité le Comité syndical approuve le compte rendu de la précédente réunion du 12 novembre 2015.

II – PROGRAMME D'ACTIONS

Programme d'actions prévisionnel 2016

Matthieu CRUEGE rappelle que le projet de programme d'actions 2016 du SMPNR a été examiné et approuvé par le Bureau du SMPNR, réuni le 17 septembre dernier. Il précise que son contenu définitif et son financement sont actuellement en cours de discussion en relation avec les partenaires financiers du SMPNR : Etat, Région, Département... Matthieu CRUEGE présente les détails du programme d'actions 2016.

A l'unanimité, le Comité syndical approuve le plan d'actions 2016 en vue de sa présentation aux financeurs pour sollicitation des cofinancements.

III – FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT

Décisions relatives au personnel

Camille JAUDIN rappelle que le 21 février 2014, le Comité syndical a décidé de renouveler l'emploi de chargé de mission « Natura 2000 – trames vertes et bleues - bouquetin » pour une durée de deux ans. Camille JAUDIN explique que des projets financés par l'Europe sont actuellement en cours. Afin de les poursuivre et de respecter les engagements du Syndicat, le Président soumet sur proposition du Bureau cette proposition de renouvellement de l'emploi de contractuel pour une durée de deux ans.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le renouvellement de l'emploi.

Vote du budget primitif 2016

Camille JAUDIN explique que le projet de Budget Primitif 2016 du Syndicat a été établi à la lumière des orientations budgétaires examinées lors de la séance du 12 novembre 2015 à Caumont, et des propositions du Bureau du Syndicat mixte réuni le 16 novembre.

Conformément aux orientations budgétaires, le budget primitif s'appuie sur une stratégie de maîtrise des dépenses, voire de diminution dans certains postes. Les recettes présentent une diminution du fait de l'attente de la mise en place des enveloppes européennes. A ce jour, l'équilibre peut être atteint grâce à l'utilisation d'une partie de l'excédent budgétaire cumulé, qui se verrait ainsi sensiblement réduit dans la perspective de l'année 2017 et des suivantes.

* Charges structurelles et charges externes liées au fonctionnement de la structure : assurances, fournitures diverses, gestion courante, prestations de services... Grâce au plan d'économies mis en œuvre par le Syndicat, ces charges ont été diminuées en 2014 et ont pu être stabilisées en 2015. Pour 2016, il est proposé de poursuivre cet effort.

* Charges de personnel : permanents, contractuels et stagiaires. Les charges de personnel ont été de nouveau maîtrisées en 2015. Pour 2016, il est proposé de stabiliser la masse salariale dans l'attente du démarrage des nouvelles programmations européennes, tout en prenant en compte les évolutions des carrières des agents.

* Plan d'actions : la proposition intègre les actions pour lesquelles le Syndicat a reçu les notifications de la part des cofinanceurs. Ces actions font donc partie des programmes de 2013, 2014 et 2015. Les charges liées à ces actions représentent 2/3 des charges du chapitre 11. Les dépenses liées aux actions seront diminuées par rapport à 2015 dans l'attente du démarrage effectif des nouveaux dispositifs européens de type Leader ou de mesures des programmes Feder ou Feader.

* Investissement : cette année encore, la section d'investissement présente de forts montants du fait de l'action « Réintroduction du bouquetin ». Pour ce dossier, le Syndicat est en attente des notifications au titre du programme de l'année 2015. L'ensemble des dépenses d'investissement est financé grâce aux écritures d'amortissements.

* Recettes : est proposée une stabilisation de la cotisation des communes à 2,58 € par habitant. En sus des cotisations statutaires de ses membres, le Syndicat mixte s'attachera également à mobiliser à plein les concours financiers divers pour financer son fonctionnement (notamment son ingénierie), son plan d'actions et son programme d'investissement : Etat (FNADT, Ministère de l'Ecologie, Commissariat de Massif...), Europe (FEDER, FEADER...), Agence de l'Eau, ADEME, partenariats d'entreprises...

L'ensemble du budget est à ce stade équilibré grâce à une utilisation d'une partie de l'excédent cumulé. Aussi l'objectif est mobiliser plus de fonds, notamment européens, afin d'augmenter les recettes. Le total conduit à un budget à équilibrer en dépenses et recettes à un niveau prévisible d'environ 2 millions d'euros.

Le Président soumet le budget au vote. Le Comité syndical l'approuve à l'unanimité.

IV – POINTS D'INFORMATION ET POINTS DIVERS

Julien VIAUD présente le système de garantie de la Marque Parc. Il rappelle les principaux chiffres : après un lancement en 2011, la Marque Parc compte aujourd'hui 11 gammes et 110 bénéficiaires. Puis il présente les résultats d'une enquête nationale auprès des consommateurs qui confirment l'importance du marquage pour eux. Ils sont sensibles à la promesse de garantie offerte par la « Marque Parc ».

Julien VIAUD décrit le système de garantie de la marque Parc : la convention entre le Syndicat et les prestataires marqués, et l'ensemble des audits. Il rappelle le système de gouvernance de la Marque et de l'importance du rôle des élus. A ce jour, on compte 110 audits d'agrément, 7 contrôles intermédiaires et 30 audits de renouvellement. Julien VIAUD tient à souligner l'implication des membres de la commission COVAREL, des Amis du Parc, de l'UFC « Que choisir » de l'Ariège et de l'ADEIC 09.

Le Président et l'ensemble du Comité syndical les remercient chaleureusement pour tout ce travail.

Enfin, le Président souligne que cette réunion est la dernière de l'actuel mandat régional. Il s'adresse aux élus régionaux présents en séance pour les remercier au nom du Comité syndical de leur implication dans la vie du PNR et de leur contribution au développement de ses activités.

Rolande SASSANO et Malika KOURDOUGHLI interviennent tour à tour pour saluer leurs collègues au sein du Comité syndical et dire le plaisir qu'elles ont eu à travailler pour le PNR.

Clôture de la réunion, le Président donne rendez-vous pour début 2016, la prochaine réunion devant notamment permettre d'accueillir les nouveaux conseillers régionaux.

Le Président
André ROUCH

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a vertical line and a small dot.